

Guide des normes graphiques

FÉVRIER 2022



Ville de
Mercier

Table des matières

Un peu d'histoire - Mercier en bref	3
Description du logo	4
Logo officiel	5
Espace de protection	6
Utilisation correct et incorrecte	7
Couleurs	8
Logo Direction police	9
Logo Direction sécurité incendie	11
Typographies	13
Signature	
Mission/Devise/Valeurs/Vision	14
Pictogrammes	15
Annexes	
Papeterie	
Carte professionnelle	17
Enveloppe	18
Modèle de lettre	21
Tablette de notes	22
Pochette corporative	23
Signature courriel	24
Outils de communication	
Présentation PowerPoint	25
Note de service	26
Ordre du jour	27
Portail de ville	28
Affichage des parcs	29
Lettrage des véhicules (à venir)	
Vêtements et uniforme (à venir)	

Un peu d'histoire

L'histoire de notre communauté remonte à la deuxième partie du 18^e siècle, mais le village de Sainte-Philomène n'apparaît qu'au début du 19^e siècle. L'occupation du territoire se fait d'abord sur le bord de la rivière Châteauguay.

La fondation de la paroisse remonte à 1840. Côté civil, c'est en 1845 qu'un premier conseil municipal est constitué. Le maire est Antoine Couillard et le secrétaire-trésorier, le notaire Josime Pelletier. La population est alors de 1836 habitants. Ce n'est qu'en 1855 que le concept de municipalité est établi juridiquement avec comme maire John McDonald. L'ouverture d'un premier bureau de poste remonte à cette époque.

En 1964, le village obtient son statut de ville. L'année 1966 voit la fondation d'une chambre de commerce. Le 17 août 1968, Sainte-Philomène devient Mercier. L'année suivante, la population de Mercier franchit le cap des 3000, en 1989, celui des 8000 et, vers l'an 2000, celui des 10 000 habitants.

La population de la Ville de Mercier s'élève aujourd'hui à plus de 14 000 habitants.

Mercier en bref

La Ville de Mercier fait partie de la MRC de Roussillon et de la Communauté métropolitaine de Montréal, dans la région administrative de la Montérégie. Son territoire occupe une superficie totale de 46,5 km², dont 45,9 km² en superficie terrestre et 0,6 km² en superficie aquatique. La majeure partie du sol (89 % du territoire) est utilisée à des fins agricoles.

Au sein de la population, la Ville de Mercier suscite un fort sentiment d'appartenance auquel contribuent, entre autres, un environnement paisible, la journée d'accueil des nouveaux Mercierois et Mercieroises ainsi que la variété de services, parcs et activités pour les familles.

La situation géographique à proximité de tout (hôpital, services, travail, autoroute 30, parcs, pont vers Montréal) de même que le coût de la vie abordable sont également cités comme des avantages. Les taux de taxation sont également très compétitifs par rapport à d'autres villes de la région.

La Ville de Mercier est tournée vers l'avenir et en évolution pour les générations futures. Elle y accueille de plus en plus de jeunes familles issues de tous milieux culturels et se soucie de ses aînés. À Mercier, les citoyens vivent au cœur d'un grand jardin !

Description du logo

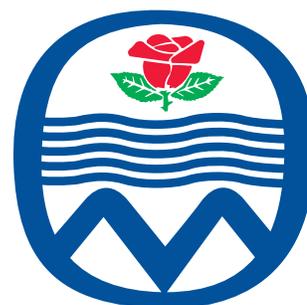
Le logo de la Ville de Mercier nous vient du blason conçu et dessiné par Gilles Charbonneau, en 1974.

Le blason a été conçu et inspiré de l'écu qui compose généralement le point central d'une armoirie. Sa forme ronde nous vient de la lettre O de la typographie Mélior et allie à l'époque le traditionnel et le modernisme.

Ce qu'on appelle le point du chef sur l'écu est occupé ici par une rose. Elle représente les espaces verts, le respect de l'environnement et la pureté. Représenté avec un style déconstruit et avec 5 pétales, elle évoque le modernisme et l'évolution de la Ville de Mercier soucieuse de l'environnement. Les feuilles sont plus rapprochées des pétales que la normale pour marquer le côté chaleureux et accueillant des citoyens de Mercier.

Au centre de l'écu, qu'on appelle aussi le cœur, on retrouve une représentation de la rivière Châteauguay qui borde Mercier. Cette rivière a joué un rôle important au début de la fondation de la ville et l'installation des premiers colons de la région.

Finalement, le bas, aussi nommé la pointe, est occupé par un double chevron, qui rappelle la première lettre de Mercier, mais aussi des dunes situées aux limites de Mercier.



Logo officiel

Le logo officiel doit toujours être utilisé en couleurs. Si l'application n'est pas possible selon le type de fond, il faut adapter le logo en blanc ou en noir seulement en s'assurant de la lisibilité de celui-ci.



Ville de
Mercier



Ville de
Mercier



Le logo est disponible en version verticale, mais il doit en tout temps être approuvé par la Direction des communications et des technologies de l'information avant son utilisation. Ce logo ne peut être utilisé que dans des cas spécifiques où l'utilisation du logo original est impossible.



Ville de
Mercier



Ville de
Mercier



Ville de
Mercier

Espace de protection

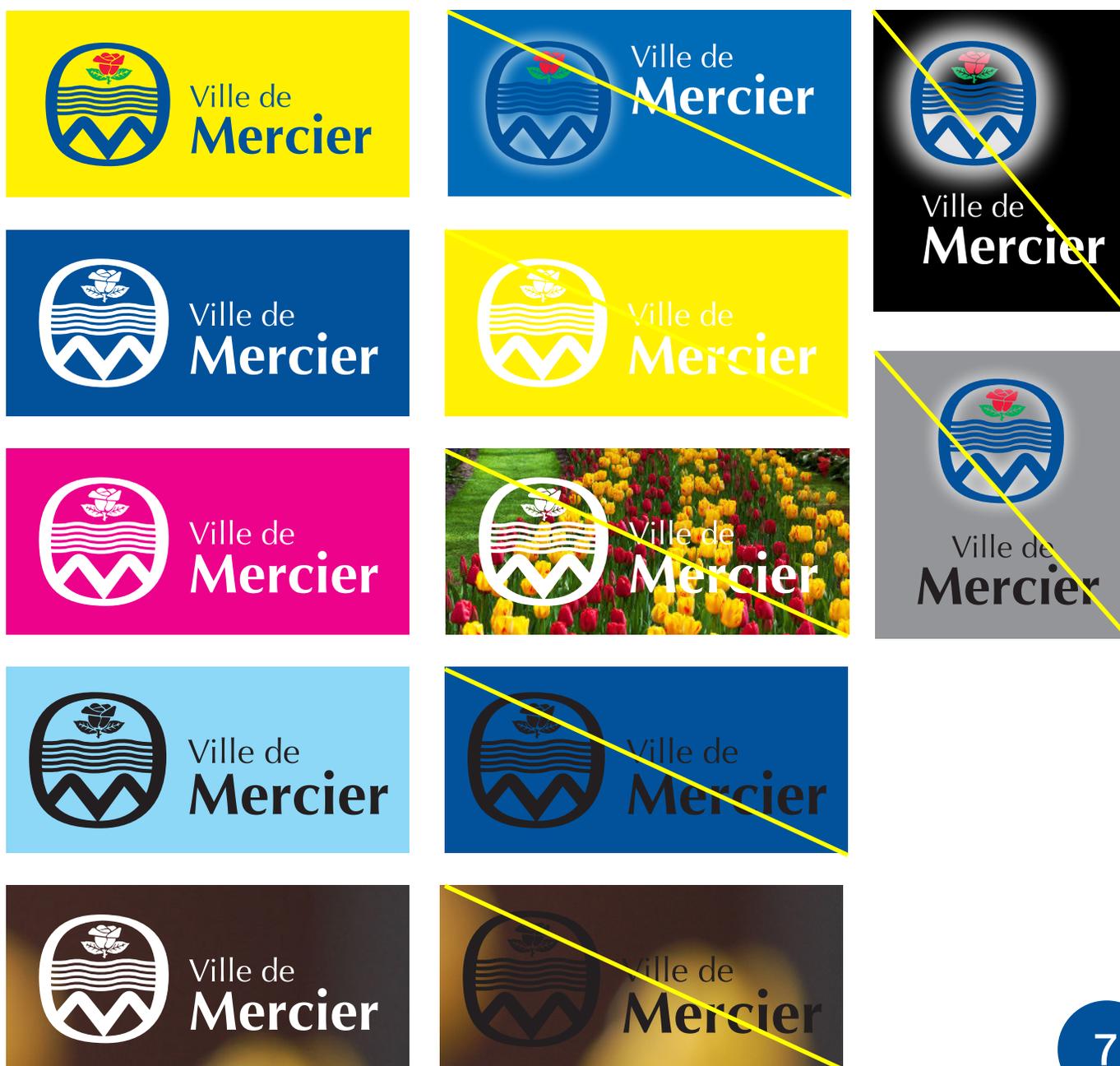
Dans le but d'assurer la lisibilité de la signature visuelle de la ville, le logo doit être entouré d'une zone blanche qui correspond à la hauteur des minuscules du mot «Mercier». Cette zone assurera le respect du visuel et l'isolera des autres éléments graphiques qui pourraient nuire à sa visibilité.



Utilisation correctes ou incorrectes

Le logo officiel est toujours utilisé en couleurs idéalement. Si l'application n'est pas possible selon le type de fond, il faut adapter le logo en blanc ou en noir seulement en s'assurant de la lisibilité de celui-ci. Choisir le rendu qui offre le plus de contraste.

Ne jamais déconstruire le logo, mettre un fond dans le cercle, mettre un flou autour ou un contour. Le cercle doit toujours être de la même couleur que le lettrage.

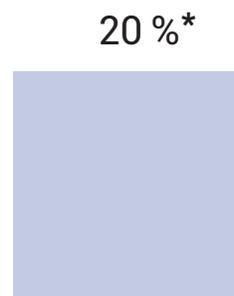
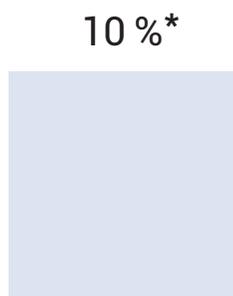


Les couleurs officielles

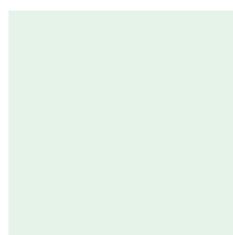
Il est impératif d'utiliser les couleurs officielles du logo de la Ville de Mercier. Choisir la recette selon le média de diffusion ou d'impression afin de respecter les bonnes conversions. Ces couleurs peuvent être utilisées en trame de 10 % ou 20 %.



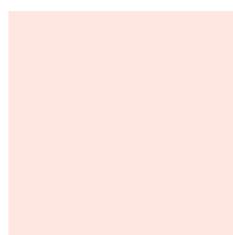
PMS 287
CMYK 100, 69, 0, 11
RVB 0, 82, 156



PMS 354
CMYK 90, 0, 95, 0
RVB 0, 167, 96



PMS 185
CMYK 0, 100, 81, 0
RVB 228, 3, 44



Logo Direction police

Le logo de la direction de police de la Ville de Mercier doit en tout temps être utilisé avec les couleurs officielles. Choisir la recette selon le média de diffusion ou d'impression afin de respecter les bonnes conversions. Un logo en noir est aussi disponible lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le logo en couleur. Ne jamais mettre un contour ou un flou autour du logo.



PMS 287
CMYK 100, 69, 0, 11
RVB 0, 82, 156



PMS 354
CMYK 90, 0, 95, 0
RVB 0, 167, 96



PMS 185
CMYK 0, 100, 81, 0
RVB 228, 3, 44



PMS Gold Metallic
CMYK 16, 32, 73, 5
RVB 212, 170, 87



Version noir et blanc à
utiliser si besoin.



Logo Direction police

Le logo de la Direction police de la Ville de Mercier doit être utilisé avec le logo de la Ville de Mercier.

Les logos doivent respecter les proportions suivantes : le logo de la Ville de Mercier doit être de la même hauteur que le logo de la Direction police et ils doivent respecter la marge de sécurité minimum du logo s'ils sont un à côté de l'autre. Le logo de la Ville doit toujours apparaître en premier.



Le logo de la Direction police peut être utilisé seul uniquement lorsque la loi ou un règlement l'oblige ou si une norme du ministère des Transports l'exige.

Logo Direction sécurité incendie

Le logo de la Direction sécurité incendie de la Ville de Mercier doit en tout temps être utilisé avec les couleurs officielles. Choisir la recette selon le média de diffusion ou d'impression afin de respecter les bonnes conversions. Un logo en noir est aussi disponible lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le logo en couleur. Ne jamais mettre un contour ou un flou autour du logo.



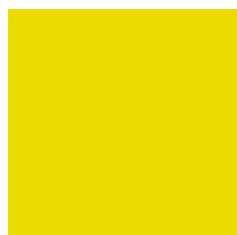
PMS 287
CMYK 100, 69, 0, 11
RVB 0, 82, 156



PMS 354
CMYK 90, 0, 95, 0
RVB 0, 167, 96



PMS 185
CMYK 0, 100, 81, 0
RVB 228, 3, 44



PMS 3955
CMYK 0, 100, 0, 0
RVB 242, 220, 0



Version noir et blanc à utiliser si besoin.



Logo Direction sécurité incendie

Le logo de la Direction sécurité incendie de la Ville de Mercier doit être utilisé avec le logo de la Ville de Mercier.

Les logos doivent respecter les proportions suivantes : le logo de la Ville de Mercier doit être de la même hauteur que le logo de la Direction sécurité incendie et ils doivent respecter la marge de sécurité minimum du logo s'ils sont un à côté de l'autre. Le logo de la Ville doit toujours apparaître en premier.



Le logo de la Direction sécurité incendie peut être utilisé seul uniquement lorsque la loi ou un règlement l'oblige ou si une norme du ministère des Transports l'exige.

La typographie

La typographie officielle du logo est la police de caractères **Optima**. Elle est utilisée uniquement pour le nom du logo ou pour certains grands titres.

Ville de - Optima roman Mercier - Optima Bold

La typographie utilisée pour les textes, signatures courriel, documents et présentations est la police de caractère **Roboto**. Cette typographie a été choisie parce qu'elle dispose de plusieurs graisses, ce qui offre une plus grande possibilité de communications. De plus, son dessin simple et sans empatement facilite la lecture.

Roboto condensed - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto condensed italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Bold condensed - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Bold condensed italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Thin - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Thin italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Light - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Light italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Regular - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Medium - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Medium italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Bold - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Bold italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Black - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Roboto Black italique - VILLE DE MERCIER Ville de Mercier

Signature

La signature officielle de la Ville de Mercier est : **Vivre au coeur d'un grand jardin !**

La signature **Une communauté engagée** est surtout utilisée dans le cadre des actions bénévoles comme le Gala des Rose d'or.

De plus, dans le cadre du Plan stratégique 2020-2030 lorsqu'il est question de l'évolution de la Ville de Mercier, la signature suivante est utilisée : **Une communauté qui se prend en main.**

Il est donc important d'utiliser ces phrases selon le bon contexte.

Vivre au coeur

d'un grand jardin!

La signature doit toujours être accompagné du logo de la ville.

Mission

Offrir des services de proximité de la plus grande qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

Devise

Pour régler un problème, il faut être en mode solution !

Valeurs

Intégrité/transparence, rigueur, respect, collaboration

Vision

Orientée vers l'avenir, la Ville de Mercier est une communauté engagée qui se prend en main pour le bien-être des citoyens et qui vise un développement économique harmonieux dans tous les secteurs pour assurer sa vitalité et l'accroissement de la richesse collective.

Pictogrammes

Afin de faciliter la communication, la Ville de Mercier a développé une série de pictogrammes pour identifier les services offerts dans les différents parcs.

Ces pictogrammes ne doivent en aucun cas être reproduits à partir d'éléments déjà produits. Ils doivent toujours être imprimés ou utilisés à partir du fichier source vectoriel.

Si un pictogramme doit être ajouté, une demande doit être faite à la Direction des communications et des technologies de l'information.

